



JOURNAL INDEPENDANT

H. BERTHELOT &amp; CIE., EDITEURS, 25 ET 27, RUE DES FORTIFICATIONS

FEUILLETON DE L'IRROQUOIS

## DENIS

II

Denis sauva son maître. Il passa les nuits et les jours sans sommeil, ne quitta point la chambre du malade, lui prépara les drogues, les tisanes, les potions, lui tâtant le pouls, comptant anxieusement les pulsations, le maintenant avec une habileté de garde-malade et un dévouement de fils.

A tout moment il demandait :

— Eh bien monsieur comment vous trouvez-vous ?

M. Marambot répondit d'une voix faible :

— Un peu mieux, mon garçon, je te remercie.

Et quand le blessé s'éveillait, la nuit, il voyait souvent son gardien qui pleurait dans son fauteuil et s'esuyaient les yeux en silence.

Jamais l'ancien pharmacien n'avait été si bien soigné, si dorloté, si caliné. Il s'était dit tout d'abord :

— Dès que je serai guéri, je me débarrasserai de ce garrement.

Il entraînait maintenant en convalescence et remettait de jour en jour le moment de se séparer de son meurtrier. Il songeait que personne aurait pour lui autant d'égards et d'attentions, qu'il tenait ce garçon par la peur ; et il le prévenait qu'il avait déposé chez un notaire un testament le dénonçant à la justice s'il arrivait quelque accident nouveau.

Cette précaution lui paraissait le garantir dans l'avenir de tout nouvel attentat ; et il se demandait alors s'il ne serait même pas plus prudent de conserver près de lui cet homme pour le surveiller attentivement.

Comme autrefois, quand il hésitait à acquiescer quelque pharma-



M. ROUILLIER de Serel cherchant à faire adopter ses huit enfants

SIR JOHN.—Écoutez, monsieur, si vous voulez dire comme moi, nous allons lui fermer la porte au nez. C'est un mauvais pauvre.

MERCIER.—Vous avez raison, Johnny. Je ne le recevrai pas chez moi. Il m'a déjà lâché pour aller chez Taillon ; qu'il y reste maintenant. Je ne puis rien faire pour toute cette famille.

cie plus importante, il ne se pouvait décider à prendre une résolution.

— Il sera toujours temps, se disait-il.

Denis continuait à se montrer un incomparable serviteur. M. Marambot était guéri. Il le garda.

Or, un matin, comme il achevait de déjeuner, il entendit un grand bruit dans la cuisine. Il y courut. Denis se débattait, saisi par deux gendarmes. Le brigadier prenait gravement des notes sur son carnet.

Dès qu'il aperçut son maître, le domestique se mit à sangloter, criant :

— Vous m'avez dénoncé, monsieur ; ce n'est pas bien, après ce que vous m'aviez promis. Vous

manquez à votre parole d'honneur, monsieur Marambot ; ce n'est pas bien, ce n'est pas bien !...

M. Marambot, stupéfait et désolé d'être soupçonné, leva la main :

— Je te jure devant Dieu, mon garçon, que je ne t'ai pas dénoncé. J'ignore absolument comment messieurs les gendarmes ont pu connaître la tentative d'assassinat sur moi.

Le brigadier eut un sursaut :

— Vous dites qu'il a voulu vous tuer, monsieur Marambot ?

Le pharmacien éperdu, répondit :

— Mais, oui... Je jure que je ne l'ai pas dénoncé... Je n'ai rien dit... Je jure que je n'ai rien dit... Il me servait très bien depuis ce moment-là...

Le brigadier articula sévèrement :

— Je prend notes de votre déposition. La justice appréciera ce nouveaux motifs dont elle ignorait monsieur Marambot. Je suis chargé d'arrêter votre domestique pour vol de deux canards enlevés subrepticement par lui chez M. Duhamel, pour lesquels il y a des témoins du délit. Je vous demande pardon, monsieur Marambot. Je rendrai compte de votre déclaration.

Et se tournant vers ses hommes, il commanda :

— Allons, en route !

Les deux gendarmes entraînaient Denis.

III

L'avocat venait de plaider la folie, appuyant les deux délits l'un sur l'autre pour fortifier son argumentation. Il avait clairement prouvé que le vol des deux canards provenant du même état mental que les huit coups de couteau dans la personne de Marambot. Il avait finement analysé toutes les phases de cet état passager d'aliénation mentale, qui céderait sans aucun doute à un traitement de quelques mois dans une excellente maison de santé. Il avait parlé en termes enthousiastes du dévouement continu de cet honnête serviteur, des soins incomparables dont il avait entouré son maître blessé par lui dans une seconde d'égarement.

Touché jusqu'au cœur par ce souvenir, M. Marambot se sentit les yeux humides.

L'avocat s'en aperçut, ouvrit les bras d'un geste large, déployant ses longues manches noires comme des ailes de chauve-souris. Et d'un ton vibrant, il cria :

— Regardez, regardez, regardez, messieurs les jurés, regardez ces

Suite sur la quatrième page